



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Côtes-d'Armor"



FONDS DE SOLIDARITÉ

PHIANC PARTY

Données au 08/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 14 939 546 952 euros

Nombre d'aides : 6 955 735

Nombre d'entreprises : 1 955 169

Niveau Régional : Bretagne

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 577 197 396 euros

Nombre d'aides: 255 861

Nombre d'entreprises : 79 128

Niveau Départemental : Côtes-d'Armor

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 99 349 189 euros

Nombre d'aides: 44 388

Nombre d'entreprises : 13 745



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT



Données au 29/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 131 514 753 255 euros

Nombre de prêts : 647 847

Niveau Régional : Bretagne

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 4 746 962 625 euros

Nombre de prêts : 25 384

Niveau Départemental : Côtes-d'Armor

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 541 409 051 euros

Nombre de prêts : 4 195



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 28/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 333 020 835 euros

Nombre de reports : 110 685

Niveau Régional : Bretagne





Montant total: 114 248 803 euros

Nombre de reports : 3 849

Niveau Départemental : Côtes-d'Armor

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 15 074 654 euros

Nombre de reports : 608



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Bretagne





Montant total: 62 036 942 euros

Nombre d'aides: 69 511

Niveau Départemental : Côtes-d'Armor

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 12 091 429 euros

Nombre d'aides: 13 477



ACTIVITÉ PARTIELLE



Données au 19/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National



Niveau Régional : Bretagne

